

Examen au cas par cas – document d’urbanisme

Élaboration et Procédures D’ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l’examen au cas par cas de votre projet de document d’urbanisme telles que mentionnées à l’article R104-30 du code de l’urbanisme. Il peut être utilisé pour l’ensemble des procédures concernées par l’examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l’article R122-18 II du code de l’environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l’autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d’évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d’OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d’avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l’intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification avec enquête publique du PLU de Sourcieux-Les-Mines

1.2 En cas d’élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l’arrêt de votre projet ?	Non concerné

1. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Commune de Sourcieux-Les-Mines représentée par Monsieur Le Maire, Robert ALLOGNET
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Sourcieux les Mines - Le Bourg- 69 210 SOURCIEUX-LES-MINES robert.allognet@sourcieuxlesmines.fr
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d’une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

1. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?	
Oui, SCOT de l'Ouest Lyonnais approuvé en 2011 et en cours de révision	<i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours. Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i>

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?	
Oui un PLU approuvé le 11 Mars 2013. Il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet concerne une procédure de modification avec plusieurs objets : - Mise en place d'orientations d'aménagement de programmation sur 3 zones AU ouvertes à l'urbanisation et ajustement des périmètres en fonction des constructions intervenues depuis le PLU sur ces sites. Pour mémoire : ces périmètres sont, tous situés à l'intérieur de l'enveloppe bâtie. - La suppression et l'instauration d'emplacements réservés - La modification et l'éclaircissement de certains points réglementaires : article 11, reformulation de l'article 4, mise à jour des références au code de l'urbanisme...	<i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale. Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	2000 habitants en 2016
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	996 hectares
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée	La mise en place d'OAP concerne 3 secteurs AU qui avaient été mis en place

par votre projet ?	<p>dans le PLU à l'intérieur de l'enveloppe bâtie :</p> <p>1- Route des Granges: 9000 m2</p> <p>2- Les Roches: 1ha</p> <p>3- Sarrazin: 6600 m2</p>
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</p> <p>Zone agricole: 33,6%</p> <p>Zone naturelle: 60,9%</p> <p>Zone urbaine et à urbaniser 5,5%</p>

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Non concerné par la modification qui ne remet pas en cause les orientations définies par le PADD

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
 - de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Le PLU de 2013 limitait fortement les capacités d'urbanisation de la commune en raison des déficiences de la station d'épuration qui ne permettait pas de répondre aux besoins générés par le développement de nouveaux logements. Ainsi, plusieurs tènements disposant de l'ensemble des réseaux avaient été classés en zone AU "stricte" en raison du défaut du système d'épuration. Ainsi le PLU de l'époque avait passé en zone AU fermée des tènements de taille significative situés auparavant en zones U malgré la présence des réseaux d'eau d'assainissement et électriques en capacité suffisante au droit de chaque secteur. Une nouvelle station d'épuration a été mise en service en 2015. Les zones AU fermées à l'urbanisation n'ont donc aujourd'hui plus lieu d'être, d'autant que cette contrainte avait généré une diminution significative des permis de construire et du nombre de logements produits sur la commune. Sourcieux-les-Mines reste aujourd'hui encore loin de l'objectif de production de logements fixé par le SCoT et le PLH.

En effet, depuis l'approbation du PLU, le suivi des déclarations d'ouverture de chantier à Sourcieux-les-Mines indique une moyenne de 9 logements autorisés par an (14 logements par an en moyenne pour le SCOT).

L'enjeu pour la commune de Sourcieux-les-Mines est aujourd'hui de proposer une offre en logements suffisante pour accueillir de nouveaux habitants (dans un

contexte de desserrement des ménages), et aussi de répondre aux besoins des « jeunes retraités » en forte demande de logements plus adaptés sur la commune, tout en veillant à préserver son cadre de vie agronaturel de qualité. Il s'agira dès lors de produire de nouveaux logements en prêtant une attention particulière à leur insertion dans l'environnement en l'occurrence dans l'espaces urbanisé de la commune , à leur localisation et à leur impact sur le paysage.

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Oui	NON	<i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i>
-----	-----	--

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	NON	<i>Le cas échéant, précisez :</i>
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		NON	<i>Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.</i>
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		NON	<i>Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?</i>

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=m		NON	

ap43;i=zone_mont.zon e_mont;l=fr;z=- 734374,6551069,19608 44,1399270			
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône- Alpes) ? http://carto.observatoire- des-territoires.gouv.fr/ Sélection du zonage « Loi Littoral »		NON	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? <a href="http://www.gesteau.ea
ufrance.fr/">http://www.gesteau.ea ufrance.fr/	OUI		SDAGE Rhône Méditerranée
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	OUI		Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone
Non concerné

1. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	•Commune périurbaine
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la	La commune a connu un ralentissement

<p>tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p>	<p>démographique au cours de ces dernières années: entre 1999 et 2013, la croissance démographique annuelle moyenne n'est plus que de 0,9% par an (soit en moyenne 18 nouveaux habitants chaque année), essentiellement portée par le solde naturel. Entre 1990 et 1999, la variation annuelle était de 3% portée essentiellement par le solde migratoire à hauteur de 2,1%.</p>
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	<p><i>Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune</i></p> <p>La production de nouvelles formes de logements aujourd'hui nécessaire à Sourcieux-les-Mines pour l'accueil de jeunes ménages et le maintien des personnes âgées nécessite une opération maîtrisée et de taille significative que ne peuvent pas produire des tènements fonciers de petite taille et morcelés. Le bilan foncier de la commune montre aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités de réhabilitation ou changement de destination du bâti ancien quasiment inexistantes suite à la remise sur le marché de ce potentiel au cours de ces 5 dernières années ; - une absence de foncier nu mis sur le marché actuellement, le bilan des zones U à vocation d'habitat ayant montré que les parcelles non bâties représentent moins de 3 000 m² au total morcelées en plusieurs propriétés ; - aucun foncier constructible maîtrisé par la commune ; - un contexte peu propice aux divisions parcellaires : une forte topographie qui contraint les accès, les réseaux, les capacités de stationnement, et induit des enjeux paysagers importants. De plus, les tailles des parcelles sur la commune sont en moyenne assez réduites (une taille moyenne inférieure à 600m² en

	<p>zone U, souvent sur des pentes importantes).</p> <p>Ces éléments limitent les capacités de densification. Le bilan foncier a prouvé que la commune n'avait plus les capacités foncières opérationnelles suffisantes pour mener ses objectifs de développement. Et répondre aux orientations de production prévues par le PLH de la communauté de communes. Sourcieux est à proximité de 4 gares (toutes situées à moins de 3km) : Sain Bel, L'Arbresle, les 2 gares de Lentilly. Ces gares ^permettent d'accéder au centre de Lyon par le Tram train en 20mn. Cette situation est propice au développement prévu par le PLH.</p> <p>C'est pourquoi, la procédure de modification a été engagée afin d'offrir sur les trois tènements étudiés un potentiel d'une soixantaine de logements (65 environ) qui permettront l'accueil de 130 habitants dans les 5/6 prochaines années, à condition que ce foncier soit mis sur le marché par leurs propriétaires.</p>
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p>	<p>5,5% du parc de logements d'après l'INSEE, mais estimation non réaliste sur le terrain où ces dernières années les logements vacants des anciennes bâtisses ont fait l'objet de réhabilitations.</p>
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	<p><i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i></p> <p>Le projet ne tient pas compte de la rétention foncière même si celle-ci est bien présente sur la commune. Notamment deux des zones AU concernées par la modification font l'objet de rétention foncière.</p>
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	<p>Les 3 secteurs représentent une superficie de 2,66 hectares</p>
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	<p>400 M2 par logement en moyenne. Mais ce raisonnement n'est pas adapté : en effet les produits proposés par les OAP concernent un habitat intermédiaire et</p>

	petits collectifs dominants, pour lesquels une surface de terrain au logement n'a pas de sens.
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p> <p><i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet : 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</i></p>	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Non concerné
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Non concerné
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Non concerné
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Non concerné
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Non concerné
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</p>	Oui	NON	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
<p>Des espaces agricoles ?</p>		NON	<p>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</p> <p>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</p>
<p>Des espaces boisés ?</p>		NON	<p>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</p>
<p>Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?</p>		NON	<p>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</p>
<p>Complétez si nécessaire</p>			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</p>	Oui	NON	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS,</p>		NON	Expliquez, par exemple en annexe, si

ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map			<i>vosre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joingnz-la en annexe.</i>
Un parc naturel national ou régional ?		NON	
Une réserve naturelle nationale ?		NON	
Un espace naturel sensible ?		NON	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		NON	
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		NON	
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		NON	
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html		NON	
Complétez si nécessaire			

4.4 Continuités écologiques

<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	NON	<p>Enjeux de préservation des milieux fonctionnels et de la trame verte identifiée dans le document actuel : la modification n'a aucun impact sur ces milieux qu'elle ne concerne pas.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	<p>NON. La Modification ne concerne aucun des éléments identifiés par le SRCE ni à proximité</p>		

4.5 Paysage, patrimoine bâti

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	NON	<p>Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Site classé ou projet de site classé ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	NON		
<p>Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	NON		
<p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p>	NON		
<p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p>	<p>NON</p> <p><i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine</i></p>		

http://atlas.patrimoine.s.culture.fr/atlas/trunk/			<i>mondial</i>
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		NON	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau

Captages

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	NON	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		NON	
Autres captages prioritaires ?		NON	

Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	OUI		
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	OUI		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux	OUI – Existence d'un Schéma pluvial depuis l'approbation du PLU		

pluviales sur votre territoire?			
---------------------------------	--	--	--

Complétez si nécessaire			
-------------------------	--	--	--

4.7 Sols et sous-sol

<p> Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i> </p>	Oui	NON	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
---	-----	-----	--

<p> Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php </p>		NON	
--	--	-----	--

<p> Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte= </p>		NON	
---	--	-----	--

<p> Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ? </p>		NON	
--	--	-----	--

Complétez si nécessaire			
-------------------------	--	--	--

4.8 Risques et nuisances

<p> Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou</i> </p>	Oui	NON	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
---	-----	-----	--

<i>intercommunales</i>			
Risques ou aléas naturels ?		NON	<i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i>
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		NON	
Nuisances ?		NON	<i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		NON	
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat

<p> Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> </p>	OUI	NON	<p> Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? </p>
<p> Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire </p>	OUI TC reliant les 4 gares citées précédemment		<p> <i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i> </p>
<p> Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ? </p>		NON	
<p> Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ? </p>		NON	
<p> Projet éolien ou de parc photovoltaïque ? </p>		NON	
Complétez si			

nécessaire

1. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte : – pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ; – pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	Robert Allognet maire de Sourcieux les minesr
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	PADD non modifié : non concerné <input type="checkbox"/>
Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/> X	
Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/> X	
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/> non concerné
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	X <input type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	X <input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	Non concerné la modification ne modifie pas le PADD, mais le PADD du PLU en vigueur est joint

6. Signature du demandeur

(personne publique responsable)

Date : 10-09-18Lieu : Sourcieux les mines

Par délégation de MrALLOGNET Robert Maire, Laurence FOREL maire adjoint en charge de l'urbanisme.



1. ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Céline Grieu Bureau d'études AUA
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	04 78 48 76 07 cgrieu.aua@orange.fr